



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research

الوكالة الموضوعاتية للبحث في علوم الصحة و الحياة
THEMATIC RESEARCH AGENCY IN HEALTH AND LIFE SCIENCES



Appel à projets thématiques

Plantes aromatiques et médicinales

MAPDZ.1



2023

Contexte

L'Algérie, ayant la plus grande superficie en Afrique, possède une biodiversité remarquable qui mérite d'être à la fois préservée et valorisée. Cette richesse se traduit entre autre par une biodiversité végétale, qui a été pour longtemps utilisée dans la médecine alternative algérienne pour « traiter » des maladies ou soulager des maux. Bien qu'un nombre grandissant de travaux sur les plantes aromatiques et médicinales Algérienne ait été réalisé, la flore nationale mériterait d'être étudiée et valorisée davantage afin que cette richesse se transforme en un véritable levier de développement économique et social, et ce en complémentarité avec les efforts importants de l'Algérie dans sa stratégie intégrée pour un développement durable.

C'est dans ce contexte que vient s'inscrire le présent appel à projets thématiques, et qui a pour objectif principal de mener des actions de recherche ciblées, innovantes, et pluridisciplinaires sur les plantes aromatiques et médicinales algériennes produisant, à terme, des livrables valorisables par les différents secteurs utilisateurs.

Les projets thématiques devront s'inscrire dans l'un des quatre axes du présent appel :

Axe 1. Recensement des plantes aromatiques et médicinales endémiques de l'Algérie

Axe 2. Identification et caractérisation de composés actifs issus de plantes aromatiques et médicinales endémiques

Axe 3. Synthèse et/ou hémisynthèse de lead molecules naturelles et dérivés dotés d'activités thérapeutiques démontrées

Axe 4. Biotechnologie des plantes médicinales et aromatiques algériennes

Axes de l'appel à projets

Axe 1. Recensement des plantes aromatiques et médicinales endémiques de l'Algérie

Une importance particulière est donnée au recensement des plantes endémiques de différentes régions du pays. Le recensement devra être fondé sur des enquêtes terrain permettant à la fin de créer des bases de données regroupant des données d'identification, géolocalisation, distribution, nomenclature scientifique et vernaculaire, utilisations ethnomédicinales,etc.

Livrable attendu des projets

Recensement exhaustif des plantes endémiques par région géographique (ouest, centre, ou est, ou sud-est ou sud-ouest)

Établissement de bases de données numériques riches en informations, comprenant identification, localisation, distribution, nomenclature, utilisations ethnobotaniques, etc.

Etablissement d'herbier classique et numérique des plantes aromatiques et médicinales endémiques.

Axe 2. Identification et caractérisation de composés actifs issus de plantes aromatiques et médicinales endémiques

Les plantes aromatiques et médicinales sont un réservoir d'un nombre important de molécules qui seraient dotées d'activités biologiques diverses. Bien que les extraits de plantes soient utilisés dans la phytothérapie à des fins « thérapeutiques », les molécules actives en mélange doivent être extraites, purifiées et caractérisées afin que l'effet thérapeutique soit scientifiquement validé d'une part, et surtout pour que cet effet puisse être valorisé par l'industrie (pharmaceutique, cosmétique, agro-alimentaires, ...)

Les projets réalisés devront permettre l'identification de molécules – principes actifs, chimiquement caractérisés, biologiquement actifs, et valorisables industriellement. Les méthodes optimisées de leur extraction, purification et caractérisation constituent également un des objectifs de tels projets.

La clarification du mode d'action du principe actif est souhaitable.

Livrable attendu des projets

Composés bioactifs issus des plantes aromatiques et médicinales, avec méthodes d'extraction, purification et caractérisation.

Validation scientifique des effets thérapeutiques des molécules actives.

Axe 3. Synthèse et/ou hémisynthèse de lead molecules naturelles et dérivés dotés d'activités thérapeutiques démontrées

L'un des défis de la recherche sur les plantes aromatiques et médicinales est la synthèse ou l'hémi-synthèse des molécules actives extraites de plantes aromatiques et médicinales afin de pouvoir préserver le patrimoine génétique national d'une exploitation non raisonnée.

Dans cet axe, les projets réalisés devront permettre la synthèse ou hémi-synthèse de principes actifs issus des plantes aromatiques et médicinales, et de leurs dérivés avec démonstration de leurs effets thérapeutiques.

Livrable attendu des projets

Synthèse ou hémi-synthèse des molécules actives issues des plantes aromatiques et médicinales, et de leurs dérivés et/ou analogues

Démonstration des effets thérapeutiques et mise en valeur économique des composés synthétisés ou hémisynthétisés.

Axe 4. Biotechnologie des plantes médicinales et aromatiques algériennes

L'industrie pharmaceutique a besoin d'un approvisionnement durable en matières premières et surtout principes actifs issus de plantes aromatiques et médicinales sans porter atteinte à la biodiversité. D'autre part, l'optimisation des processus et l'amélioration des rendements tout en assurant une qualité irréprochable et une pureté des principes actifs est l'un des besoins courants du secteur industriel.

Les projets appartenant à cet axe devront répondre aux besoins exprimés par l'industrie pharmaceutique en se basant sur les différents outils et approches de la biotechnologie.

Livrable attendu des projets

Culture *in vitro* optimisée des plantes aromatiques et médicinales permettant leur multiplication et régénération ;

Caractéristiques (résistance, adaptabilité, ...), aptitudes et rendements de production de principes actifs des plantes aromatiques et médicinales endémiques améliorées.

Modalités administratives

Nombre de projets à exécuter : Huit (08) projets thématiques à raison de deux (02) projets par axe.

Financement et durée de projet

Le financement de l'appel sera imputé sur le budget national de la recherche.

Le cout **maximal** d'un projet est fixé à **2.500.000 DA**, et ne couvrira que le volet fonctionnement. La tranche annuelle du budget est limitée à 1.000.000 DA.

La **durée** du projet thématique : de **6 à 30 mois**.

Critères d'éligibilité

L'appel est ouvert à toutes les entités de recherche (équipe, laboratoire, unité, EPST ...) ainsi que toutes les compétences nationales en Algérie et à l'étranger (chercheurs, ingénieurs, développeurs ...). La participation des opérateurs socio-économiques des secteurs concernés par cet appel est très recommandée.

Les crédits accordés pour chaque action retenue sont dépendants de la pertinence du livrable attendu et de son impact.

Critères de sélection des projets

Les critères de sélection des projets sont :

Adéquation du contenu du projet proposé avec la problématique posée.

Livrable, notamment les brevets, doivent être clairement identifiés et doivent apporter une solution directe à la problématique posée.

Valeur ajoutée pour l'opérateur socio-économique.

Pluridisciplinarité de l'équipe de projet et expertise des membres impliqués dans le projet proposé, dans les domaines en relation.

Rétribution des membres du projet : Les membres du projet percevant la rétribution ne doivent pas dépasser six (06) membres. La rétribution annuelle se fera selon l'article 14 du décret exécutif n° 21-144 du 5 Ramadhan 1442 correspondant au 17 avril 2021 fixant les conditions d'exercice et de rétribution des activités de recherche scientifique et de développement technologique à temps partiel.

Modalités de soumission des projets

Le formulaire de soumission du projet est sur le site web de l'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé et la Vie (ATRSSV) <http://www.atrsv.dz> , et pour l'envoi des canevas proposition de projet : projects.map@atrsv.dz

Dates importantes

Lancement de l'appel : 07_09_2023

Date limite de soumission : 06_11_2023